



Problemes lors d'un état des lieu

Par **FLORENT49**, le **03/03/2010** à **19:00**

Bonjour,

je suis locataire, et je viens de quitter un logement (maison plus jardin). ma propriétaire me réclame de l'argent pour des arbres que mes moutons aurais manger (l'écorce), travaux d'arrachage et plantage le tous pour 1800 EUROS. Or je crois que l'état des lieux d'entrée n'a pas été signé par les trois partis (le proprio, le locataire et l'huissier) présent lors de l'état des lieux!

puis je me servir de se "défaut" pour me défendre?

merci d'avance.